

Mon honorable ami de Comox Alberni (M. Barnett) appuiera la motion.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur suppléant: Que tous ceux qui sont en faveur du bill disent oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant: Que tous ceux qui sont contre le bill disent non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: Les non l'emportent. La motion est rejetée sur division. Le vote porte maintenant sur la motion principale.

(La motion de l'honorable M. Pepin est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

BILL CONCERNANT LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DE COMMERCIALISATION ET D'OFFICES APPROPRIÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 14 mai, de la motion de l'honorable M. Olson: Que le bill C-197, tendant à créer le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et autorisant la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent de l'agriculture, de même que l'amendement proposé par M. Horner (page 6719).

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, lorsque nous discutons de ce bill jeudi dernier, j'ai écouté attentivement les remarques du député de Moose Jaw (M. Skoberg). Pendant la plus grande partie de son discours, il a parlé en faveur de l'amendement proposé de façon si pertinente par le député de Crowfoot (M. Horner). Pourtant, à la fin de ses remarques, il a dit à la Chambre qu'il n'était pas tout à fait acquis à la proposition de mon honorable ami. Or, je vous le demande, monsieur l'Orateur, quelle est à cet égard la position du député de Moose Jaw et du Nouveau parti démocratique. Des équivoques de ce genre ne servent en rien les intérêts de l'industrie agricole.

La plupart des députés qui étaient alors présents se souviendront de l'intervention soudaine du ministre dans le débat. Il s'en est

[M. Broadbent.]

alors excusé en disant qu'il était forcé de dissiper certains malentendus qui avaient surgi au sujet du bill et de l'amendement. Tout ce que je puis dire, c'est que ce doit être un bien bon amendement puisqu'il pousse le ministre de l'Agriculture (M. Olson) à défendre un bill aussi indéfendable du point de vue démocratique.

Lorsque le gouvernement a annoncé qu'il avait proposé un projet de loi destiné à régler d'une façon uniforme la production et la commercialisation des produits agricoles dans tout le pays, je m'en suis réjoui ainsi que la plupart des agriculteurs de ma circonscription de Frontenac-Lennox et Addington. J'ai sans hésiter joint ma voix au chœur d'approbation émanant de ce côté-ci de la Chambre. Tout comme d'autres députés dont les circonscriptions comptent un grand nombre d'agriculteurs, il y a longtemps que je suis convaincu qu'une mesure législative de ce genre était à la fois souhaitable et nécessaire. Dans les années passées, la réglementation de la production et de la commercialisation des produits agricoles s'effectuait à l'échelon régional, parfois efficacement, mais souvent de façon peu satisfaisante. Lorsque le bill C-197 a été présenté, j'espérais qu'enfin nous adopterions une mesure décisive en vue de régler les problèmes qui influent depuis longtemps sur une de nos industries les plus considérables et les plus importantes.

• (4.20 p.m.)

Toutefois, monsieur l'Orateur, je ne m'attendais guère à ces mesures générales et radicales que le gouvernement propose dans ce projet de loi, et mon enthousiasme s'est transformé en inquiétude. Je crains vivement que le gouvernement ne continue à aborder nos problèmes nationaux en exerçant des contraintes et en faisant preuve d'arrogance plutôt que de compréhension. Je crains que le gouvernement actuel ne continue à affaiblir au Canada l'esprit de la libre entreprise, en vue d'éviter des problèmes économiques et sociaux.

Par exemple, qu'a-t-on fait du rapport du groupe de travail sur l'agriculture, organisé par le gouvernement actuel l'année dernière et envoyé par tout le pays recueillir des renseignements indispensables? Qu'est-ce que ce groupe penserait du bill C-197? Serait-il en faveur de cette mesure dictatoriale? Est-ce là ce qu'il recommandait? Je ne le pense pas. En tant que groupe indépendant du gouvernement et d'après ce qu'il a appris pendant ses voyages d'enquête, il s'opposerait sans doute aux articles dictatoriaux de ce bill.

Étudions de plus près les circonstances qui ont entouré la présentation de ce bill et voyons quel est le climat politique et l'état